

Démarrage du programme de sensibilisation sur les risques liés aux mines antipersonnel

Le programme de sensibilisation sur les risques liés aux mines antipersonnel a démarré jeudi à Nouakchott.

La cérémonie, organisée pour la circonstance par le ministère de la Défense Nationale avec la collaboration de l'UNICEF s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par notre pays pour la mise en oeuvre de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du transport et du stockage des mines antipersonnel.

Cette cérémonie a été présidée par le Colonel Dia Elhadj Abderrahmane, secrétaire général du ministère de la Défense Nationale qui a souligné, dans son

qui y ont été enterrées dans le passé.

Pour sa part, M. Souleymane Diallo, représentant de l'UNICEF dans notre pays a affirmé que cette campagne de sensibilisation est le fruit d'une action assidue menée dans le cadre d'un partenariat fécond entre le gouvernement mauritanien et les Nations Unies. Il est à signaler que notre pays a ratifié la Convention d'Ottawa en juillet 2000 et pris toutes les mesures requises pour sa mise en oeuvre, notamment la création d'un Bureau National au niveau du Génie Militaire chargé de la supervision et de la conduite du Programme



discours que ce programme revêt une importance particulière et traduit la volonté du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et son souci constant de protéger les citoyens de tous les dangers. Le Colonel Dia El Hadj Abderrahmane a ajouté que les équipes du Bureau National de déminage concentrent leurs efforts sur les wilayas du Nord au regard du nombre de mines antipersonnels

National de déminage humanitaire. En outre, des unités ont été formées conformément aux normes internationales en matière de déminage. La cérémonie de lancement de ce programme s'est déroulée en présence de Mme Cécile Molinier, représentante résidente du PNUD, coordinatrice du Système des Nations Unies dans notre pays et de nombreux officiers.